

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 20 juillet 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021

2021 V257 Vœu relatif à la signature d'un pacte d'amitié entre la ville de Paris et la ville de Raqqa en Syrie,

Le Conseil de Paris,

Considérant que, en 2014, l'organisation terroriste dite "Etat islamique" a établi son siège dans la ville de Raqqa, peuplée de 200 000 habitants ;

Considérant qu'il est estimé que, au cours de cette période, les violences opérées par les membres de l'État islamique ont entraîné la mort de près de 2 000 civils et que la reconquête de la ville, menée en 2017, par les Forces démocratiques syriennes avec le soutien de la coalition internationale, s'est traduite par la destruction presque totale de la ville et de ses infrastructures vitales ;

Considérant que, aujourd'hui, se tiennent, à la tête de Raqqa, Leila Mustafa, jeune femme kurde, et Mouchloub Al-Darwich, qui œuvrent ensemble chaque jour pour reconstruire leur ville et accueillir les habitants revenus des zones contrôlées par le régime ou occupées par la Turquie ;

Considérant que c'est à Raqqa qu'ont été en partie prémédités les attentats terroristes du 13 novembre 2015 à Paris ;

Considérant, de fait, que les manifestations publiques d'amitié entre Paris et Raqqa seraient un symbole fort de leur engagement en faveur de la lutte contre l'obscurantisme ;

Sur proposition de Maud Gatel et les élus du groupe MoDem, Démocrates et Écologistes, au nom de l'exécutif,

Émet le vœu:

Que la ville de Paris renforce son dialogue avec la ville de Raqqa, en vue d'identifier des projets de coopération qui témoignent de leur attachement commun aux droits fondamentaux ainsi qu'aux libertés individuelles et collectives.